

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation
1-1531
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr



Edité le : 28/05/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

TERANA HAUTE LOIRE

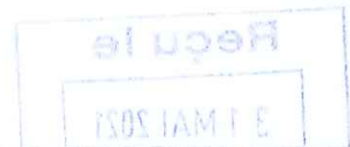
16 RUE DE VIENNE
CS 70081
43009 LE PUY EN VELAY Cedex .

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Dans le cas où le laboratoire n'a pas réalisé l'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent uniquement à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE21-66513	Référence contrat :	LSEC21-1730
Identification échantillon :	LSE2105-42252-1		
Nature:	Eau usée		
Origine :	335706 SEPARATEUR 1		
Prélèvement :	Prélevé le 11/05/2021 à 09h30 Réception au laboratoire le 11/05/2021 Prélevé par le client MJ VALORISATION		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.



Date de début d'analyse le 11/05/2021

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Indice phénol	0.02	mg/l	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 14402			#
Indice hydrocarbures (C10-C40)	16.4	mg/l	GC/FID	NF EN ISO 9377-2			#
Chrome hexavalent (Cr VI)	< 0.005	mg/l Cr VI	Chromatographie ionique avec détection UV-visible	Méthode interne M_EM190			#
Cyanures totaux (indice cyanure)	< 0.05	mg/l CN-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 14403-2			#
A.O.X total	0.05	mg/l Cl	Coulométrie	NF EN ISO 9562			1
Métaux							
Digestion	MET8	-	Digestion acide	NF EN ISO 15587-2			#
Arsenic total	MET8	< 0.004	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			#

.../...

Edité le : 28/05/2021

Identification échantillon : LSE2105-42252-1

Destinataire : TERANA HAUTE LOIRE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Cadmium total	MET8	0.002	mg/l Cd	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			#
Chrome total	MET8	0.007	mg/l Cr	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			#
Cuivre total	MET8	0.23	mg/l Cu	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			#
Mercure total 8.1 Modif LQ : 0.05µg/l => 0.200µg/l	MET8	< 0.200	µg/l Hg	ICP/MS, digestion eau régale	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			#
Nickel total	MET8	0.035	mg/l Ni	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			#
Plomb total	MET8	0.101	mg/l Pb	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			#
Zinc total	MET8	1.12	mg/l Zn	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			#

MET8 8 METAUX (METOX) ICP MS

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

MODIFICATION DE LA LQ

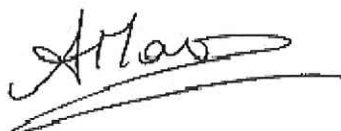
8.1 Présence d'interférent nécessitant une réhausse de la LQ.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Annie MARION
Technicienne de Laboratoire-valideur



TRANSMIS LE:
31 MAI 2021
TERANA 43

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation
I-1531
PORTÉE
disponible sur
www.cofrac.fr



Edité le : 28/05/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

TERANA HAUTE LOIRE

16 RUE DE VIENNE
CS 70081
43009 LE PUY EN VELAY Cedex .

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Dans le cas où le laboratoire n'a pas réalisé l'étape de prélèvement, les résultats s'appliquent uniquement à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE21-66513	Référence contrat :	LSEC21-1730
Identification échantillon :	LSE2105-42251-1		
Nature:	Eau usée		
Origine :	335707 SEPARATEUR 2		
Prélèvement :	Prélevé le 11/05/2021 à 09h30 Réception au laboratoire le 11/05/2021 Prélevé par le client MJ VALORISATION		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 11/05/2021

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Indice phénol 8,1 Modif LQ : 0.02mg/l => 0.05mg/l	0.64	mg/l	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 14402			#
Indice hydrocarbures (C10-C40)	103.6	mg/l	GC/FID	NF EN ISO 9377-2			#
Chrome hexavalent (Cr VI)	< 0.005	mg/l Cr VI	Chromatographie Ionique avec détection UV-visible	Méthode interne M_EM190			#
Cyanures totaux (indice cyanure)	< 0.05	mg/l CN-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 14403-2			#
A.O.X total	0.03	mg/l Cl	Coulométrie	NF EN ISO 9562			1
Métaux							
Digestion MET8	-	-	Digestion acide	NF EN ISO 15587-2			#
Arsenic total MET8	0.011	mg/l As	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2			#

Edité le : 28/05/2021

Identification échantillon : LSE2105-42251-1

Destinataire : TERANA HAUTE LOIRE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Cadmium total	MET8	< 0.001	mg/l Cd	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		#
Chrome total	MET8	0.016	mg/l Cr	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		#
Cuivre total	MET8	0.65	mg/l Cu	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		#
Mercure total	MET8	< 0.200	µg/l Hg	ICP/MS, digestion eau régale	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		#
2.2 Modif LQ : 0.05µg/l => 0.200µg/l							
Nickel total	MET8	0.408	mg/l Ni	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		#
Plomb total	MET8	0.25	mg/l Pb	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		#
Zinc total	MET8	0.441	mg/l Zn	ICP/MS après digestion	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2		#

MET8

8 METAUX (METOX) ICP MS

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normales.

MODIFICATION DE LA LQ

8.1 la limite de quantification a été réhaussée en raison de la présence d'interférences.

8.2 Présence d'interférent nécessitant une réhausse de la LQ.

Phenols : la limite de quantification a été réhaussée en raison de la présence d'interférences.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Jerome CASTAREDE
Ingénieur de Laboratoire




TRANSMIS LE:

31 MAI 2021

TERANA 43